

LACOURTE RAQUIN TATAR

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 18 JUILLET 2022

LACOURTE RAQUIN TATAR CONSEILLE LE GROUPE CASTEL DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE GUINNESS CAMEROUN

Lacourte Raquin Tatar conseille le Groupe Castel dans le cadre de l'acquisition de Guinness Cameroun auprès de Diageo pour un montant d'environ 459 millions d'euros.

Cette opération comprend des accords de production et distribution de Guinness au Cameroun. L'acquisition est soumise aux approbations réglementaires et concurrentielles locales.

L'équipe Lacourte Raquin Tatar est menée par Serge Tatar (associé) et composée de Karim Boursali et Céline Basset-Chercot (collaborateurs).

Le Groupe Castel est également assisté par Gide (Emmanuel Reille) sur les aspects de droit de la concurrence, Flichy Grangé Avocats (Stéphanie Dumas et Fabien Crosnier) sur les aspects de droit social et le Cabinet Nyemb (Jacques Jonathan Nyemb et Christine Moutome) sur les aspects de droit camerounais.

Diageo est conseillé par Herbert Smith Freehills (Hubert Segain, Sergio Sorinas, Martin Dijos et Sabine Lee).

A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - www.lacourte.com

Lacourte Raquin Tatar est un cabinet d'avocats d'affaires leader dans ses domaines d'intervention : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public des affaires, en financement, réglementation financière-gestion d'actifs, et en contentieux. Le cabinet compte actuellement 72 avocats dont 21 associés et 5 conseils.

Contacts presse :

Avocom

Virginie Jubault & Cécile Sourbes

v.jubault@avocom.fr / c.sourbes@avocom.fr

+33 1 48 24 60 54